

Questions orales

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, j'aurais deux observations à faire. Tout d'abord, je ne reconnais pas le bien-fondé de ces allégations. Le principe selon lequel on demeure innocent tant qu'on n'a pas été reconnu coupable s'applique en l'occurrence.

Cependant, le député a soulevé la question. Le comité lui-même pourra analyser et évaluer la véracité de ces allégations. Étant donné que la question a été soulevée, je suis persuadé que le solliciteur général surveillera attentivement les délibérations de ce comité de la Chambre des communes qui étudie à fond certains problèmes très vexants qui se posent au Canada.

Je sais que le président du comité signalera à l'attention du solliciteur général l'avis du comité au sujet du bien-fondé ou de la légitimité de ces allégations. Je soumettrai moi-même la question au solliciteur général pour m'assurer qu'elles sera réglée de façon appropriée.

* * *

L'AGRICULTURE**LE PROGRAMME SPÉCIAL D'AIDE AUX PRODUCTEURS DE GRAINS DU CANADA—LA SITUATION DES CULTIVATEURS DE TERRES IRRIGUÉES DE LA SASKATCHEWAN**

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre ou au secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture. En réponse à une question qui lui était posée, le vice-premier ministre a fait savoir le 31 août dernier que le gouvernement examinait les raisons pour lesquelles la plupart des cultivateurs de terres irriguées de la Saskatchewan n'avaient pas reçu, comme leurs homologues de l'Alberta, de paiements additionnels dans le cadre du Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada.

Le vice-premier ministre peut-il nous dire pourquoi les cultivateurs de terres irriguées de la Saskatchewan ont fait d'abord l'objet d'une telle discrimination et s'ils ont maintenant reçu les mêmes prestations additionnelles que leurs homologues de l'Alberta?

M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, comme les députés le savent pour la plupart, le fonds spécial fort apprécié de un milliard de dollars pour les grains et les oléagineux qui a été offert l'an dernier aux agriculteurs canadiens, a été distribué à la suite de consultations auprès de la collectivité agricole de tout le pays. En fait, c'était la première fois que cela se faisait dans toute l'histoire du Canada.

Naturellement, on ne peut absolument pas retourner en arrière et modifier la formule qui a été adoptée en fonction des besoins identifiés l'an dernier. Toutefois et comme je l'ai signalé plus tôt en répondant à une question du député de Moose Jaw, des cultivateurs de terres irriguées et plusieurs députés ont formulé des instances auprès du gouvernement et je suis assuré que, à l'avenir, les programmes spéciaux pour les grains sauront satisfaire les besoins de tous les cultivateurs de terres irriguées, qu'ils doivent payer une taxe d'eau, acquérir une concession d'eau ou utiliser un système d'irrigation à rampes pivotantes articulées.

LES ÉCHAPPATOIRES DE LA LOI

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, le gouvernement a dit qu'il allait apporter des changements au Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada, s'il conservait ce programme. Pour être juste envers tous les producteurs, le secrétaire parlementaire nous assurera-t-il que le gouvernement éliminera les échappatoires concernant les zones de production qui permettent à certains agriculteurs de toucher plus d'argent en déplaçant tout simplement leur permis à un point de livraison situé dans une zone de production où l'on paie un taux plus élevé que dans la zone où se trouve l'exploitation de l'agriculteur?

● (1450)

M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Comme le député le sait, il y a eu quatre rencontres avec des organisations agricoles canadiennes au cours des derniers mois et la dernière s'est tenue à Winnipeg le 27 août. Nous avons fait un effort soutenu pour collaborer étroitement avec l'industrie pour nous assurer que certaines échappatoires inévitables dans un programme sans précédent comme celui-là seraient éliminées à l'avenir si le gouvernement est encore capable d'offrir aux agriculteurs canadiens l'incroyable aide financière qu'il leur a versée jusqu'à maintenant.

Je suppose que beaucoup d'entre nous souhaitent qu'il ne soit pas nécessaire de créer de tels programmes, mais nous sommes conscients du fait que chaque fois que le gouvernement en crée un, il y a toujours des gens qui tentent d'une façon ou d'une autre de manipuler le système à leur avantage. Nous essayons d'abord de nous assurer qu'un montant d'aide financière suffisant est disponible—et je souhaite franchement que les provinces y participent plus qu'elles ne l'ont fait jusqu'à maintenant—et ensuite que cette aide soit versée d'une façon très légitime et très équitable à ceux qui en ont le plus besoin. Je suis certain que nous tiendrons compte de la question du député dans ce but.

* * *

[Français]

LE LIBRE-ÉCHANGE**LA PROTECTION DU FAIT FRANÇAIS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre sur un sujet très important. Le vice-premier ministre sait très bien que les gens de la très grande majorité du Québec sont très sensibles au fait français; deuxièmement, le vice-premier ministre sait très bien que le Conseil de la langue française a émis un avis à l'effet que le libre-échange pourrait, dans une série de domaines, affecter le fait français du Québec et la loi qui s'y rattache. J'aimerais demander au vice-premier ministre, relativement à cet Accord qu'on a devant soi, dans lequel ils ont permis de protéger la santé, la sécurité nationale, les intérêts des consommateurs, s'il peut expliquer aux francophones du Canada et à la population du Québec pourquoi son gouvernement ne s'est pas assuré que les francophones du Canada, que le fait français, soit protégé au Canada et que le Québec ait son droit de légiférer en matière linguistique?